

Séance de l'assemblée délibérante du 23 Septembre 2020

Délibération n°18/2020

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mardi 15 septembre deux mille vingt, s'est réuni à 17 heures trente, le mercredi 23 septembre deux mille vingt, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

BLANC Fanny
BRUHAT Pascal
BUCHE Jean-Pierre
DAVENNE Jean-Louis
DELAUGERRE Jean
DESTOMBES Grégory
PETEL Gilles
SALLES Daniel
QUINTON Amalia

Titulaires excusés :

DESFORGES Antoine

Suppléants présents :

BERNARD Françoise
DUPECHER Pierre
PHAM Catherine
RANCY Danielle

Suppléants excusés :

AUGER Céline
CHOFFRUT Marie-Françoise
DESCHAMPS Maurice
LACOUR Julien
MEYNIER Cédric
SOLOIS Karine

Représentation : En l'absence de Monsieur Antoine DESFORGES, son suppléant Monsieur Pierre DUPECHER a un droit de vote.

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	9	1			10	10	0	0

Objet : Renouvellement d'une ligne de trésorerie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°30/2018 du 26 septembre 2018 sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200 000€ auprès du crédit agricole ;

Vu la délibération n°22/2019 du 25 septembre 2019 portant sur le renouvellement d'une ligne de trésorerie de 200 000,00 € sur 12 mois, taux à 0.7% (index Euribor), commission d'engagement à 0.2% du montant ;

Le Président rappelle que le SEAT fait appel à de nombreux financements publics via des demandes de subventions annuelles et des demandes de subventions en fonction des projets développés. Il explique notamment que le SEAT bénéficie de subventions Européennes qui peuvent-être versées plusieurs années après la réalisation de la dépense : FEDER dans le cadre du contrat territorial et subventions LEADER pour la mise en œuvre du projet de l'Ecopôle du Val d'Allier. Il fait un état des subventions qui sont toujours en attente de versement :

Projet	Organisme	Total
Dossier « Com – Evnt » 2019	LEADER	9 542, 62 €
Construction du hangar de stockage	LEADER	17 780 €
Poste Chargé 2019-2020	LEADER	32 324,24 €
FAE	LEADER	30 420,96 €
Programme AMO	LEADER	30 786,66 €
Ilot Paysans année 2019/2020	LEADER	7 425 €
Contrat territorial 2019	CD63	40 925 €
Contrat territorial 2019	AELB	11 348 €
Contrat territorial 2019	FEDER régional	38 709,22 €
	TOTAL	209 719,08 €

Le Président propose de reconduire d'une année cette ligne de trésorerie qui arrive à échéance au 26/10/2020. Le président présente les conditions de renouvellement : ligne de 150 000,00 € sur 12 mois, taux à 0.7% (index Euribor), commission d'engagement à 0.2% du montant.

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à l'unanimité :

- **De valider** le renouvellement de la ligne de trésorerie d'une année dans les conditions présentées ci-dessus,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents contractuels et conventionnels afférents à la décision précédente,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE




Syndicat d'études et d'Aménagement Touristique

3 Place Onslow 63 800 Pérignat-ès-Allier / Tel : 04 78 78 96 83 / seat63@outlook.fr / Ecopole Val d'Allier